

Thézy-Glimont, le 1<sup>er</sup> février 2023

<b>CONVOCAATION</b>
---------------------

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

<b>Mercredi 15 février 2023 à 20h30</b> dans la salle polyvalente
--

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 19 décembre 2022.
2. Délibération sur la modification de la limite d'agglomération sur la RD90E
3. Renouvellement de la dérogation autorisant le rythme scolaire à 4 jours.
4. Conventions H2Air : plantation d'arbres et/ou d'haies, offre de concours pour la rénovation de la maison du bord de l'Avre et mise à jour de la convention de voirie (aide à l'investissement).
5. Organisation de l'opération « Hauts de France propres ».
6. Autorisation de recours à un prestataire extérieur pour l'entretien d'une partie des espaces verts (bords de l'Avre et cimetière).

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le maire,  
  
Patrick DESSEAUX

